

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

Table with columns for Lyon, Rhône, Loire, Ain, Isère, Saône-et-Loire, and Abonnement (Trois mois, Six mois, Un an).

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARBONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez Victor FOURNIER, 14, rue Confort A Paris, chez M. AUDOURG et C<sup>e</sup>, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE LA PRESSE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

Election législative du 18 décembre

CANDIDAT DU COMITÉ ÉLECTORAL DES Républicains radicaux socialistes de la 3<sup>e</sup> Circonscription

ALPHONSE HUMBERT

L'AFFERMISSEMENT DU SÉNAT

Il est bon d'avoir des amis partout, même au Sénat. C'est ce que M. Gambetta a compris.

Battu, il y a quelques semaines par la Chambre haute qui a mis audacieusement au nombre de ses membres inamovibles, M. de Voisins-Lavernière, un adversaire du maître, au lieu de son protégé et ami, M. Hérod, le souple génois a résolu de conquérir non seulement les sympathies, mais encore le concours actif de ce qui fut jadis la citadelle de la réaction.

Quand on perd l'appui des républicains, c'est bien le moins que l'on se fasse soutenir par les Orléanistes.

Aussi M. Gambetta est-il disposé à faire désormais toutes les concessions imaginables et pour que nul n'en doute, il vient de s'en expliquer publiquement à la tribune du Sénat.

Il s'agissait d'obtenir à tout prix un vote favorable aux crédits demandés par le ministère pour couvrir les frais de l'expédition tunisienne.

On a lu dans notre numéro d'hier le compte-rendu de cette séance.

Pour se faire allouer l'argent désiré et enlever un vote sanctionnant à la fois les tripotages futurs du gouvernement, M. Gambetta a employé un procédé habile. Voyez comme il a su, dès le début, entrer dans le vif de la question :

« Parlant pour la première fois devant vous, messieurs, a-t-il dit, je m'honore de dire de quel poids pèse la Chambre haute dans le régime républicain. On ne saurait, à cet égard, incriminer les intentions de celui qui vous parle, ni celles du cabinet tout entier et si nous souhaitons des réformes limitées, c'est dans l'intérêt de l'affermissement du Sénat et de l'augmentation de son prestige. »

Cette déclaration faite, la séance ne pouvait plus présenter le moindre intérêt. Il était bien évident que le Sénat, satisfait, devait se plier à tous les desirs de M. Gambetta.

Le pays est donc désormais édifié sur la portée de la révision projetée par le président du Conseil. On savait bien que cette révision ne pouvait être que très anodine ; le maître l'avait fait suffisamment comprendre dans des circonstances diverses ; mais jamais encore il n'avait exposé officiellement sa pensée d'une façon aussi catégorique.

Ainsi, le cabinet n'a, à l'égard du Sénat, que de bonnes, d'excellentes intentions.

Le Cabinet ne veut pas la mort du Sénat, mais sa conversion.

Le Cabinet ne veut pas affaiblir la Chambre haute, mais, au contraire, l'affermir, et, loin de chercher à porter atteinte à son prestige, il n'en désire que l'augmentation.

Jusqu'à ce jour, le Sénat n'avait fait que se jeter au travers des vœux de la nation : il s'était contenté de contrecarrer les quelques velléités de libéralisme manifestées par la Chambre des députés ; il s'était opposé à toute réforme, à tout progrès, mais, en somme, s'il avait réussi à beaucoup empêcher, il n'avait rien pu accomplir, et sa besogne avait été purement négative.

Le Sénat, réorganisé à l'aide de « réformes limitées », le Sénat créé par M. Gambetta, sans émaner plus qu'aujourd'hui du suffrage universel, aura une autorité réelle, il pèsera d'un vrai poids dans le régime républicain ; non seulement il pourra s'opposer aux volontés du pays, mais encore il aura la force nécessaire pour imposer au pays ses volontés propres et les volontés de M. Gambetta.

Car, il n'en faut pas douter. Menacé dans sa popularité, près d'être abandonné par le suffrage universel, redoutant d'être, dans un temps prochain, placé en face d'une Chambre de députés hostiles à sa politique autant qu'à sa personne, le président du Conseil des ministres n'a plus qu'un but : constituer une Chambre haute, toute puissante, sur laquelle il puisse s'appuyer solidement. Avec elle, il gouvernera à son caprice ; avec elle, il luttera victorieusement contre la Chambre des députés et, s'il le faut, contre le pays ; avec elle enfin, il sera et restera le maître absolu des destinées de la France.

Ce qui fut jadis la citadelle de la réaction deviendrait la citadelle du nouveau César.

Si ce n'est pas là le projet de M. Gambetta, les avances qu'il fait au Sénat, justement à l'heure où celui-ci lui montre le plus d'hostilité, n'ont pas le sens commun.

Mais le malin Génois sait trop bien ce qu'il veut, et il a trop d'orgueil pour compromettre son influence par des concessions inutiles.

Il est donc indiscutable que la révision qu'il poursuit n'a d'autre objet que d'affermir le pouvoir personnel dont il s'est emparé.

En pareille occurrence, le devoir des députés républicains est tout tracé. Ils ne réformeront pas le Sénat pour l'affermir ; ils le détruiront. Et s'ils ne peuvent pas arriver au renversement de cette institution, loin d'y appeler le moindre perfectionnement, ils le laisseront pourrir et se décomposer au milieu des fermentations de corruption qu'elle tient de son origine, jusqu'à ce qu'elle s'effondre d'elle-même sans qu'il soit besoin d'y toucher.

En résumé, le programme des vrais républicains doit se traduire ainsi : Pas de révision ou révision totale. Georges LETELLIER.

A NOS AMIS

Tous nos amis sont convoqués à deux réunions publiques qui auront lieu : la première, à 7 heures, café Pichon, angle des rues Corne-de-Cerf et du Sacré-Cœur ; la seconde, à 9 heures, 26, rue Sainte-Jeanne.

Le citoyen Humbert y assistera. Le comité Bischoff et M. Lagrange y sont invités.

Comité électoral des républicains radicaux socialistes de la 3<sup>e</sup> circonscription. (Etu en réunion publique.)

Tous les électeurs de la Vilette, le Sacré-Cœur, Monplaisir, 3<sup>e</sup> circonscription, sont invités à la réunion publique électorale qui aura lieu le lundi 12 décembre, à 7 heures précises du soir, café Pichon, angle des rues Corne-de-Cerf et du Sacré-Cœur.

Le même jour, à 9 heures précises, les électeurs des 1<sup>re</sup> et 10<sup>e</sup> sections, 3<sup>e</sup> circonscription, sont invités à la réunion publique qui aura lieu chez le citoyen Clavel aîné, 26, rue Sainte-Jeanne.

ORDRE DU JOUR : On entendra le citoyen Alphonse Humbert. Tous les candidats y sont invités.

Pour la Commission : H. ALBERT, SOUDAN, BADINIER, BONARD, THÉBAUD, MALLET, THOZET, BERNARD fils, CLAVEL aîné, POPY, GRANJON.

La carte électorale sera présentée à l'entrée.

Citoyens, soyez exacts et déjouez les manœuvres des protégés du Courrier de Lyon, de ceux qui vous ont traité de « convicts. »

DÉPÊCHES DE NUIT

Fil télégraphique spécial

LES JOURNAUX

Paris, 11 décembre. La République française dit que le cabinet, si froidement accueilli le premier jour au Luxembourg, a conquis hier, à force de

franchise et de réserve, une autorité morale qui ira toujours grandissant.

— La Paix dit que le seul moyen de ne pas dépasser les prévisions budgétaires serait de ne pas faire de prévisions. On adopterait un système accordant l'autorisation de faire des dépenses sans limites, sous la responsabilité des ministres.

— Le Soleil dit qu'après la déclaration de M. de Broglie, il semble qu'il n'y a qu'une différence peu importante entre les idées du gouvernement et celles de l'opposition, sur la question tunisienne.

— Le Gaulois ne veut pas condamner M. Gambetta sur ses premiers actes et promet de ne pas lui marchander les éloges s'il triomphe des difficultés qui l'ont assailli.

— Le Voltaire compte sur la présentation des projets de loi annoncés pour le mois de janvier, pour réchauffer la Chambre et dissiper les malentendus. Alors se montrera une majorité absolue pour soutenir le gouvernement.

— Le Siècle dit que la séance d'hier a encore affirmé la culpabilité du cabinet Jules Ferry.

— Le Citoyen et le Figaro constatent les protestations amicales de M. Gambetta au Sénat.

— L'Intransigeant et la Lanterne disent que le nouveau procédé de recensement est vexatoire.

— L'Union républicaine critique le discours de M. Léon Say.

— Le Radical dit que M. Gambetta doit à son audace ses succès passés.

— La Justice constate que Gambetta n'a rien dit de précis concernant la Tunisie.

— Le Moniteur dit que M. Hérod a beau se cramponner à la préfecture de la Seine, le gouvernement ne l'en débottera pas moins, quitte à lui donner une indemnité.

Ce matin dans le Voltaire, M. A. Banc, l'ancien président du conseil, prend à partie M. Ribot, sur lequel il veut faire porter la responsabilité du mauvais accueil fait aux prétentions dictatoriales de M. Gambetta.

M. Banc accuse M. Ribot, élevé, dit-il, de M. Dufaure, de soutenir la thèse éminemment révolutionnaire du gouvernement direct des assemblées.

M. Banc objecte à ce Chamberlain glacé qu'il fit un accueil si rigide à M. Antonin Proust lui annonçant le cadeau splendide fait à l'État par Mlle Courbet qui a offert au Louvre l'Entremet d'Oranais, une des principales pages du maître réaliste.

L'article de M. Banc indique que M. Gambetta s'est senti touché vivement.

INCENDIE

THEATRE DE VIENNE

Viéne, 11 décembre. Le conseil municipal, les Chambres, les sociétés et les corporations assisteront au service funèbre.

Le maire de Vienne prononcera un discours.

1.300 VICTIMES

Viéne, 11 décembre. Le chiffre des personnes disparues dans la catastrophe du Ring-Théâtre est de 1.300.

Il semble évidemment exagéré, le théâtre ne contenant seulement que 1.760 spectateurs.

L'escalier de gauche s'est effondré sans provoquer d'accidents.

Mardi, des services religieux auront lieu dans toutes les églises. La Bourse sera fermée.

La Lœnderbank a donné 15.000 florins, la Compagnie du gaz, 5.000 florins.

Cette après-midi encore, six cadavres carbonisés ont été retirés des décombres.

Une odeur de char brûlé infeste le quartier ; les médecins ont ordonné de désinfecter les restes humains.

Les archiducs Albert, Jean et Salvator ont visité hier le lieu du désastre.

Le prince impérial arrivera demain.

Le bourgmestre de Pesth a proposé au conseil d'envoyer 2.000 florins et d'organiser des souscriptions.

De tous les côtés, l'élan de la charité est admirable.

NOUVEAUX DÉTAILS

Parmi les victimes se trouvent des machinistes, des musiciens de l'orchestre. Une collecte faite à la Bourse, à une heure, a donné 28.090 florins.

Les corps des pompes funèbres de Vienne se sont attendus pour enlever gratuitement les victimes de l'incendie.

Les pompiers ne cessent de débayer l'édifice du théâtre. On dit qu'il y a encore, aux galeries, des cadavres carbonisés auxquels on ne pourra parvenir qu'après que les murs auront été ébranlés.

Un fourgon de la Croix-Rouge est employé pour transporter les cadavres et les débris humains.

L'hôpital général et à l'hôpital de la garnison, où les cadavres sont exposés, la

foûle des parents est si grande, que les soldats et la police doivent veiller à maintenir l'ordre.

Tous les journaux ont ouvert simultanément des souscriptions.

L'empereur a donné une somme considérable pour être immédiatement distribuée.

La police reçoit continuellement le signal de personnes disparues.

Toute la population viennoise a passé la nuit sur pied, et toute la journée d'hier, une foule émue, consternée, s'est pressée sur le Ring et aux alentours du lieu du sinistre.

Rien ne peut donner l'idée de l'effroi qui règne ici, ajoute notre correspondant. Le public, très monté, réclame furieusement contre le manque de précautions regrettables que l'enquête a déjà constaté.

On reproche surtout le retard apporté à signaler le sinistre aux différents postes de pompiers de la ville.

Le Ring-Théâtre, dont il ne reste plus que quelques pans de murs fumants d'où s'élève de construction récente, l'édifice était d'aspect très gracieux, était tout en harmonie avec les monuments qui bordent le boulevard du Ring et qui sont construits sur les terrains jadis occupés par les remparts de la vieille ville.

Le Ring ou boulevard circulaire, est une large voie plantée d'arbres et bordée de chaque côté de palais, d'édifices publics et d'hôtels privés d'une architecture aussi imposante que somptueuse.

Le théâtre avait été inauguré en 1873, sous le nom d'Opéra-Comique.

Dernièrement, il était passé sous la direction de M. Jauner, ex-directeur du Grand Opéra, qui, le détournant provisoirement de son affectation primitive, y avait introduit le drame et la comédie.

Nous avons dit que Mlle Sarah Bernhardt, lors de son récent passage à Vienne, s'y était fait applaudir dans tout son répertoire.

On devait donner les Comtes d'Hoffmann pour la deuxième fois. La première représentation avait eu lieu la veille.

Voici la distribution de la pièce : M. Férenzy, Hoffmann. Mlle Jonn, Olympia et Antonia. M. Lindorf, Coppelinos. M. Wilhe, docteur Miracolo. M. Rudolph, Krespel. M. Lindau, Spalanzani. Mlle Staal, Nicolas. Mlle Fischer, la Muse.

Jusqu'ici on ne sait si quelques-uns de ces artistes ont péri.

Un moment où le feu s'est déclaré plus de deux cents personnes se trouvaient sur la scène ou dans les loges d'artistes. Le plupart des artistes ont pu se sauver. Les dames sont arrivées dans la rue en costume de ballet.

On peut dire que les artistes qui s'apprêtaient à jouer devant le public le dernier succès de l'Opéra-Comique de Paris, ont été eux-mêmes les spectateurs d'une des plus effroyables tragédies qu'il soit donné de contempler.

Un témoin, un spectateur du spectacle a raconté qu'un moment où le gaz s'est éteint, personne dans la salle n'avait cru à un accident grave. Mais deux minutes après les flammes crevaient le rideau. C'est alors que la panique s'est produite.

Pendant les dix premières minutes, aucun secours ne put être utilement donné. La mêlée qui s'ensuivit défit toute description. Les cris des malheureuses victimes s'élevaient à plus de deux cents mètres.

Enfin une première brigade de gymnastes volontaires accourut avec des torches et des appareils de sauvetage.

A ce moment, plus de cinquante personnes avaient déjà sauté par les fenêtres. Aucune n'avait de blessures graves.

Le sauvetage continua. Aucun d'eux ne se faisait plus entendre de l'intérieur de l'édifice ou feu, le silence régnait, troublé que par le crépitements du feu et les commandements des chefs des brigades de secours et l'arrivée successive des postes de pompiers.

Aujourd'hui, la plupart des cadavres reconnus appartiennent à la petite bourgeoisie et à la catégorie des employés.

Il y avait environ deux mille personnes dans la salle, quand les premiers cris d'alarme se sont fait entendre. Les loges et l'orchestre étaient à peu près vides.

Parmi les personnalités disparues on cite M. Heineberger, l'ancien directeur des concerts de la cour.

Un moment où le feu se déclarait, le directeur M. Jauner arrivait au théâtre. A la vue du désastre, il s'est évanoui et a été recueilli dans la rue par le ministre de Suède.

Ce matin, 10 décembre, le nombre des personnes constatées disparues est de plus de six cents.

Plus de six cents billets avaient été délivrés pour la dernière galerie.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 11 décembre.

Interpellation Freppel

M. Freppel doit interpellé mardi le gouvernement à propos du rattachement du service des écoles au ministère de l'Instruction publique. L'école d'Angers a été rattachée par un grand nombre de mandats de la droite de ce chef de département à la Seine.

La convention littéraire Franco-belge

M. Mézières a été nommé rapporteur de la commission de la convention littéraire Franco-belge.

La commission, avant de présenter cette élection, avait entendu les délégués de la Société des auteurs dramatiques et de la

Société des gens de lettres, MM. Auguste Maquet, Kaempfen, Ch. Diguët, Ch. Valot, et Eugène Paz.

Commission d'enquête

La commission chargée de faire une enquête sur l'élection de M. Serph dans l'arrondissement de Ciryv a constitué son bureau en choisissant M. Sève pour président, et M. Pelisse pour secrétaire.

Elle a nommé ensuite une sous-commission, chargée de se rendre dans l'arrondissement de Ciryv pour recueillir les témoignages des protestataires.

Cette sous-commission est composée de MM. Pelisse, Sève et Dusollier.

La proposition Marcou

La commission d'initiative a examiné la proposition de loi de M. Marcou tendant au rétablissement du certificat d'études universitaires. Ce certificat serait désormais obligatoire, pour être admis aux baccalauréats.

Après une discussion assez vive dans laquelle M. de Marcère a combattu la proposition, la commission s'est prise en considération, et M. Marcou a été nommé rapporteur.

TERRIBLE ACCIDENT

DE CHEMIN DE FER

Londres, 11 décembre.

Un terrible accident de chemin de fer à eu lieu ce matin, dans un des faubourgs de Londres.

Il y a sept morts et une soixantaine de blessés.

NOUVEAUX DÉTAILS

Londres, 11 décembre.

Peu avant midi est arrivé sur la ligne de Finsbury-Park un accident de chemin de fer, comparable à la catastrophe de la ligne de Versailles, il y a près d'un demi-siècle.

Cette ligne dessert la banlieue de Londres. Elle a un trafic très chargé. Les trains se succèdent toutes les cinq minutes.

Or, un train très chargé de voyageurs, se rendant à Alexandra-Place, étant signalé sur toute la ligne, s'engage dans le tunnel, entre Finsbury et Nighbury, d'une longueur de 1.200 mètres. Il filait avec une vitesse de 34 kilomètres à l'heure.

Quatre voitures quittèrent des rails et entraînèrent successivement les suivantes. Ce premier accident n'eût coûté la vie à personne si, au même moment, le train descendant sur Londres ne s'était précipité sur les voitures couchées sur la ligne, d'un côté, et sur les voyageurs éparpillés se relevant ou se sauvant, de l'autre.

Un troisième train arrivait derrière le train en détresse, avant qu'on ait eu le temps de sortir du tunnel pour barrer la ligne.

Trois ou quatre cents personnes affolées se bousculant, se heurtant dans les parois latérales du tunnel furent brûlées par la vapeur s'échappant des trois locomotives brisées et remplissant le souterrain d'une buée de 70 à 80 centigrades.

On n'est pas encore fixé sur le nombre des morts.

On a déjà retiré 11 cadavres et une soixantaine de personnes affreusement brûlées.

INTERIEUR

Paris, 11 décembre.

ACTES OFFICIELS

L'Office public des nominations dans le train d'administration de l'armée territoriale.

Sont nommés : M. Mourin, chef de bureau du cabinet du ministre de la Justice et M. Mardret, directeur des études et du bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

DÉPART DE M. TIRMAN

M. Tirman, directeur d'enseignement civil de l'Université de Lyon, a été nommé chef de bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

DÉPART DE M. TIRMAN

Par décision présidentielle, le général Lecomte, commandant la 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie, est nommé chef de bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

DÉPART DE M. TIRMAN

Par décision présidentielle, le général Lecomte, commandant la 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie, est nommé chef de bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

DÉPART DE M. TIRMAN

Par décision présidentielle, le général Lecomte, commandant la 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie, est nommé chef de bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

DÉPART DE M. TIRMAN

Par décision présidentielle, le général Lecomte, commandant la 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie, est nommé chef de bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

DÉPART DE M. TIRMAN

Par décision présidentielle, le général Lecomte, commandant la 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie, est nommé chef de bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

On n'a pas encore eu cet officier général, parti en mission comme chef de bureau de l'enseignement de l'École polytechnique.

LA CITOYENNE ROUZADE

Les élections municipales de Paris ont présenté hier un attrait tout nouveau.

L'union des femmes socialistes a eu une idée véritablement lumineuse.

Elle a posé la candidature de la citoyenne Rouzade dans le 12<sup>e</sup> arrondissement.

La comitè du parti socialiste a appuyé cette candidature, pour affirmer ses sentiments égalitaires et féministes.

M. Duvalis vivant avait manifesté son intention de la léguer à l'État.

Ses fils, quoique en mauvaise disposition testamentaire n'ont pu trouver, ont remis cette collection.

MM. Proust, de Nerville, et Deltail, ont visité. Une partie de la collection ira au Louvre, l'autre partie au ministère de la guerre.

NOUVEAUX DONS DE M<sup>lle</sup> COURBET

Mlle Courbet reconnaissante de l'intérêt témoigné par l'État à la mémoire de son frère a promis le don de deux autres toiles célèbres, du peintre actuellement en Suisse.

GRAND INCENDIE

(Vingt victimes.)

Washington, 11 décembre.

La pension des ouvriers a brûlé près de Pittsburg, il y a eu vingt morts.

NOUVEAUX DÉTAILS

Washington, 11 décembre.

Sur quarante-trois ouvriers présents dans la pension des ouvriers, près Pittsburg, vingt ont péri.

On n'a encore retrouvé que dix cadavres.

Pour le service des dépêches Allain LANDREC.

L'ÉLECTION

DE LA

GUILLOTIÈRE

Le candidat de la « Décentralisation »

Après le Courrier de Lyon, la Décentralisation.

Décidément ce malheureux M. Lagrange est bien malade.

Le journal des socialistes publiait hier soir une petite note rédigée avec la mauvaise foi la plus insigne. Le reporter de la presse gazette, trop occupé autre part, n'a pu se rendre à la réunion de l'Élysée, mais peu importe, il fait son compte, rendu ne se souciant pas le moins du monde de la vérité, il y a un mot d'ordre donné par le Comité central il faut bien obéir.

Cela explique que la Décentralisation ait raconté que la réunion des anarchistes avait été organisée par les « patrons de la candidature Humbert » et que cela avait été un échec pour cette candidature. L'article se termine par ces mots « C'est autant de gagné pour Lagrange ! »



CONCERT DE L'HARMONIE DU RHONE

Malgré la brume, malgré la pluie, ce concert, plus fort que les éléments, avait attiré, dans la salle du Casino, un public nombreux et choisi.

Le programme, d'ailleurs, était charmant, et, chose rare, il a été exécuté de point en point.

L'ouverture de Martha, exécutée par l'Harmonie du Rhône, a valu à cette excellente Société et à son habile chef une ovation des plus chaleureuses et des plus méritées.

M<sup>lle</sup> Fincken, dans l'air du Barbier, de Rossini, M. Seguin, dans une délicieuse mélodie, puis, tous les deux, dans un magnifique duo, d'une inspiration élevée et d'un charme infini, ont été convertis d'applaudissements.

M<sup>lle</sup> d'Ingrande, a exécuté avec un talent incontestable, deux charmantes fantaisies sur le piano.

Son jeu, tout à la fois, correct et brillant, a été vigoureusement applaudi.

M. Bay, dans une fantaisie pour violon et M. Bance, dans une fantaisie pour hautbois, ont eu leur part, leur grande part de succès.

N'oublions pas M. Convert, pianiste accompagnateur, qui s'est acquitté de sa tâche, la plus ingrate et souvent la plus difficile, avec une modestie et un talent dignes des plus grands éloges.

L'Harmonie Gauloise, qui prêtait à sa vaillante sœur son précieux concours, a contribué dans une large part à assurer le succès de ce concert.

La quête, faite au profit des pauvres, a été des plus fructueuses. En somme, brillant concert et grand succès.

Joannès GUY.

Soirée de l'Harmonie gauloise

Heureux prestige du talent! Malgré la boue et le mauvais temps, les invités étaient nombreux, très nombreux, et les grands salons du Pré-aux-Clercs offraient le coup-d'œil le plus charmant et le plus animé.

La deuxième soirée donnée par cette excellente Société devait avoir et a eu non moins de succès que la première.

Le programme, aussi varié que choisi, interprété par des chanteurs de talent, que nous avons l'habitude de rencontrer partout où il y a une misère à secourir, une infortune à soulager, a obtenu le plus vif succès.

Nous ne pouvons, vu l'heure avancée, donner à chacun la part d'éloges qu'il lui revient.

Constations seulement que MM. Lumière Million, Bardin et Tétaz, dans de délicieuses mélodies; MM. Meinville et César dans le duo de la Reine de Chypre; Larrivé et Valentin dans le duo du Châlet ont été convertis d'applaudissements enthousiastes et bien mérités.

M. Nolot a dit avec beaucoup d'âme et une chaleur communicative une poésie patriotique de Déroulède. Son succès a été très vif.

MM. Darvière, Martin et Danela, chargés de la partie instrumentale, s'en sont acquittés avec le talent qu'on leur connaît.

Deux dames, aussi gracieuses que charmantes, M<sup>lle</sup> M... et S..., ont chanté plusieurs romances avec un goût et un charme infinis.

Le public enthousiasmé leur a fait une chaleureuse ovation.

L'Harmonie Gauloise, sous l'habile direction de son chef, M. Grillon, a clos cette agréable soirée en chantant avec un accompagnement de mirlitons, un chœur d'une facture très originale.

Le bal qui a suivi le concert a été ce que sont tous les bals donnés par l'Harmonie Gauloise.

On sait que cette vaillante Société a su grouper autour d'elle un faisceau d'amitiés solides et dévouées, de sympathies nombreuses, et les amis qu'elle compte dans notre cité lui sauront gré de les convier souvent à des fêtes aussi charmantes, à des soirées aussi agré-

bles, aussi brillantes, aussi animées que celle d'hier.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu écrit à la hâte, sans féliciter l'organisateur de ces fêtes, l'honorable président de l'Harmonie gauloise, M. Ganquet, qui apporte dans ses fonctions de président la politesse la plus affable, l'urbanité la plus exquise et le tact le plus délicat.

Joannès GUY.

CONCERT DE L'UNION GAULOISE

Un charmant concert de famille réunissait hier, dans la petite salle du théâtre du Gymnase, les membres honoraires de cette société et quelques invités.

La salle était comble et le public admirablement choisi.

Un programme des plus complets et des mieux composés expliquait facilement cette affluence.

La Croix d'honneur, une brillante ouverture de Bléger a été exécutée d'abord, avec beaucoup de correction par la fanfare l'Echo lyonnais; puis il nous a été donné d'entendre quelques amateurs irès estimés et fort connus dans le monde musical.

M. Morier a chanté avec beaucoup de style et d'ampleur l'Arbre de la liberté et l'air du Roi de Lahore, par Massenet.

M. Claude Gauthier, le chanteur sympathique, l'artiste si dévoué, a interprété Berceuse et combats avec une grande maîtrise.

M. Gouquet a chanté d'une façon fort remarquable Noble Gaulois, de Laroche, et un duo le Rendez-vous.

M<sup>lle</sup> Gabriel, une jeune chanteuse qui ne manque pas d'un certain mérite, a couragement abordé le répertoire théâtral. Elle a chanté le grand air du Barbier et l'air de Lucie de Lamermoor avec infiniment de goût.

M. Fort était chargé de la note gaie, il a obtenu un véritable succès de fou rire dans la Romance d'un oignon.

MM. Bellet, Bernel, Baroud, Masson et Némoz ont été très applaudis.

L'excellente société l'Union Gauloise s'est fait beaucoup admirer dans les exécutions magistrales de divers chœurs.

Le chœur bien connu de Saintis, les Marguerites, a été particulièrement applaudi.

Nous ne saurions oublier une accompagnatrice de valeur, M<sup>lle</sup> Jobert, dont le concours a été des plus précieux.

En somme, charmante après-midi pour tous les assistants et pour la cause de l'art qui est vaillamment soutenue à Lyon par nos diverses sociétés musicales.

Une quête faite, entre la première et la deuxième partie, au profit du Denier des Ecoles, a produit la somme de 105 francs 65 cent.

J. DAVERNY.

THEATRES

MÉNAGERIE BIDEL. La ménagerie Bidel a encore été envahie hier aux quatre représentations qui ont été données, malgré le mauvais temps qui a persisté toute la journée. Nous reviendrons sur un accident qui a failli être fatal à la magnifique panthère que possède M. Bidel. Bengali, le grand tigre royal que l'on admire tous les jours dans ses bonds prodigieux, allait dévorer cette bonne petite bête si bien dressée par son dompteur.

SPECTACLES DU 12 DÉCEMBRE 1881. Grand-Théâtre. 7 h. 1/4. — Robert le Diable. Théâtre des Célestins. 7 h. 1/2. — Les Deux Sœurs. Le Gendre de M. Poirier. Le Supplice d'un homme. Théâtre Bellecour. Relâche. Théâtre Delorbeux. (Angle des rues Moncey et Sainte-Elisabeth) Relâche par indisposition de M<sup>lle</sup> Maria. Ménagerie Bidel (Cours du Midi) A 8 h. 1/2, grande représentation.

CHRONIQUE LOCALE

Nos Tramways

La Compagnie des tramways nous informe qu'elle fera, à partir du lundi 12 décembre, un service de théâtre pour Oullins.

Ce service aura lieu tous les jours de spectacle au Grand-Théâtre, il partira de la place de la Comédie, passera par la rue de la République, la place de la Charité, les quais du Rhône, la Malaria, et s'arrêtera à Oullins au bureau situé près de la place de l'Eglise.

Le prix des places sera le double du tarif du jour.

Au moment où la Compagnie des tramways s'occupe d'établir un service de voitures à la sortie des théâtres, des habitants de Villeurbanne et du faubourg de Bresse adressent tous les jours de nombreuses réclamations à la Compagnie, afin d'obtenir que les mêmes avantages leur soient accordés.

Nous croyons pouvoir assurer que leurs plaintes seront entendues, et que promptement leur sera donnée.

M. Poubelle, préfet de Marseille, vient d'approuver la délibération du conseil municipal de cette ville, qui a voté une somme de 200 francs pour le concours de la ville à l'érection d'un buste de Raspail sur une des places publiques de Lyon.

Le 22<sup>e</sup> de ligne a quitté Romans et doit tenir garnison à Lyon. La compagnie de dépôts seule restera à Romans.

Depuis trois jours nous jouissons d'un temps déplorabile; la pluie tombe avec persistance et abondance.

Sur les montagnes de notre région, un froid assez vif commence à se faire sentir et la neige couvre les divers sommets du Vivarais, du Dauphiné et du Lyonnais.

Tout semble indiquer que la dure période de l'hiver va commencer.

Manufacture des Tabacs

Il paraît qu'il est fortement question du départ prochain de M. Boyenval, ingénieur à la manufacture des tabacs.

Ce départ aurait lieu les premiers jours de janvier 1882.

Tout en donnant cette nouvelle sous toutes réserves, nous pouvons ajouter que le personnel qui est sous les ordres de ce personnage sera, si le fait a lieu, au comble du désespoir... de voir que ce départ n'ait pas lieu immédiatement.

A cette occasion, les ouvriers et ouvrières de la manufacture auraient l'intention d'organiser immédiatement un grand punch d'adieu dans lequel de nombreux toasts seraient portés au plus prochain départ de M. l'ingénieur et à l'espoir d'être débarrassés à tout jamais de sa présence.

Sur la plainte d'un nommé Pierre Poncet, garçon de café, les agents de la sûreté ont procédé à l'arrestation d'un sieur Joseph Pugina, âgé de 28 ans, demeurant rue d'Egypte, qui, à l'aide d'un nom d'emprunt, était parvenu à escroquer au requérant une somme de 75 fr.

Pour tromper si facilement les naïfs cet individu s'affublait de noms sonores et se décorait de titres pompeux.

C'est ainsi qu'il se présentait à Poncet sous le titre de baron de Friedenthal, vice-consul d'Autriche-Hongrie, et qu'il se faisait remettre une somme relativement importante.

Aujourd'hui, Pugina gémit sous les verrous; mais qu'il se console, à défaut du titre de baron, il lui restera celui de chevalier d'industrie.

Les incendies sont toujours fréquents dans nos environs.

Vendredi dernier, la maison d'habitation de M. Gaillard, propriétaire à Ecully, a été entièrement anéantie par les flammes.

Malgré la promptitude des secours, on n'a rien pu sauver.

On attribue cet incendie à des étincelles qui s'échappaient d'une cheminée ont

— Et qu'il réclame. Quel est le tribunal, la cour impériale qui reconnaîtra ses droits?

— Monsieur, dit Michel avec calme, vous avez raison. Mais M<sup>lle</sup> la comtesse de Neuville peut le reconnaître.

— Elle! mais elle est folle... — Hélas! dit Michel, je dois faire à monsieur le baron une pénible confidence...

— Qu'est-ce donc? — Le directeur de la maison de santé d'Auxerre, dans laquelle est renfermée M<sup>lle</sup> la comtesse, vient d'écrire à monsieur le baron, la lettre que voici, et que j'ai décachetée, suivant la volonté de monsieur le baron qui veut qu'on lui évite la lecture des lettres qui ont un timbre désagréable.

Et Michel tira une lettre de sa poche.

CHAPITRE XI. M. de Neuville ouvrit cette lettre avec un léger tressaillement nerveux. Elle était ainsi conçue: «Auxerre, le...

«Monsieur le baron, Ainsi que j'en ai l'habitude chaque mois, je m'empresse de vous donner des nouvelles de ma chère pensionnaire, M<sup>lle</sup> la comtesse de Neuville, votre tante.

La nature a des secrets que la science ne saurait pénétrer; des moyens de guérison qui confondent l'expérience et montrent le néant des connaissances humaines.

Madame votre tante, j'ose l'affirmer, est en voie de guérison; je pourrais même dire tout à fait guérie. Je ne l'ose pas cependant encore, tant je crains ces brusques retours de la folie dont j'ai vu souvent des exemples. Cependant je vais vous dire ce qui s'est passé.

Il y a de cela trois semaines, ma fa-

mis le feu à des fagots de bois entassés dans le grenier de la maison.

Les pertes évaluées à quelques milliers de francs, sont couvertes par une assurance.

Avant-hier soir, vers cinq heures du soir, une voiture de place a renversé le nommé Chabrier, Jean, manoeuvre, rue Lainerie, 13.

Relevé aussitôt, on a constaté avec autant de surprise que de satisfaction, que Chabrier n'avait aucun mal.

Celui-ci a pu en effet, après avoir pris un cordial, regagner à pied son domicile.

Un triste accident s'est produit hier dans l'après-midi à l'entrée du pont Lafayette.

Un jeune enfant de douze ans, le nommé Pétrus More, a été renversé par le fiacre n<sup>o</sup> 217.

Après avoir reçu les soins les plus pressés à la pharmacie Prince, cours Lafayette, il a été conduit en voiture au domicile de ses parents, rue de Vendôme, 92.

Le pauvre enfant qui a été grièvement blessé, serait dans un état très alarmant.

Un incendie s'est déclaré dans la journée de samedi dernier chez M. Pélassier, fabricant d'instruments de musique, cours Lafayette, 224.

Grâce à la promptitude des secours, apportés par les employés de cette manufacture on a pu conjurer le danger au bout de quelques instants.

Quatre tours, servant à la fabrication des instruments ont été brûlés; l'immeuble a pu être préservé.

Les pertes évaluées à 4,000 francs environ sont couvertes par une assurance.

Nos lecteurs se souviennent de la tentative de meurtre qui a eu lieu il y a quelques jours à Oullins et dont nous avons donné les détails complets. Le meurtrier qui se faisait appeler Le Bohan et dont le nom véritable est Colin, vient d'être arrêté en compagnie de la fille Dumoulin.

Tous deux ont été écroués immédiatement.

Le nommé Jean-Marie C., âgé de 27 ans, demeurant rue Duguesclin, a été écroué sous l'inculpation de vol, ivresse manifeste sur la voie publique, injures, menaces et voies de fait envers des gardiens de la paix.

Abondance de biens vaut mieux qu'abondance de délits. Jean-Marie C... en fera l'expérience.

Un feu de cheminée s'est déclaré avant-hier à l'hospice de la Charité.

Le feu a pris naissance dans une cheminée communiquant aux appartements de l'Aumônier.

Le pompier Polo, aidé de deux gardiens de la paix, l'a éteint aussitôt en jetant quelques seaux d'eau.

Les dégâts sont insignifiants.

SOUSCRIPTION

SOUSCRIPTION. — Versé par le citoyen Xuchamps, serrurier, Grande-rue de la Guillotière, 97, 4 fr. 50 c.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Saint-Etienne. — Les nouveaux candidats au grade de chef-armurier récemment arrivés à la manufacture d'armes, où ils doivent faire leur stage, rendaient hier soir à leurs anciens la réception cordiale que ceux-ci leur avait faite au moment de leur admission.

Cette réception, qui a eu lieu à la brasserie Landier, rue Marengo, a été aussi cordiale qu'elle pouvait l'être, et nous sommes heureux, en le constatant, d'ajouter que la bienfaisance n'a pas été oubliée.

En effet, une quête faite au cours de la soirée, au profit des pauvres, a produit une somme de 22 fr. 25, qui sera versée au bureau de bienfaisance.

La conférence annoncée et qui devait être faite au Cirque par M<sup>lle</sup> Paul Minet, n'a pu avoir lieu hier à cause du mauvais temps et du froid.

LA NEIGE. Depuis hier soir la neige tombe à gros flocons.

Nos campagnes et les montagnes environnantes en sont couvertes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. M. Chancel est poursuivi par le Parquet de Saint-Marcellin pour tentative d'extorsion de fonds, à l'aide de menaces envers M. Saint-Romme, député de l'Isère.

L'affaire viendra devant le tribunal correctionnel de Saint-Marcellin, le vendredi, 16 décembre.

M. Chancel est un ancien détenu politique qui a écrit quelques brochures contre la famille Saint-Romme et, notamment, contre le père du député actuel.

Si-Marcellin. — Jeudi dernier un incendie s'est déclaré à St-Clair-sur-Galouze dans un bâtiment servant de maison d'habitation et de forge, appartenant à M. Trudet, marchand-ferrant.

Les flammes, activées par un vent violent, n'ont pas tardé à envahir tout le bâtiment qui a été détruit.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à 2,300 fr.

La neige qui a commencé à tomber dès quatre heures du soir n'a cessé que ce matin à onze heures, et il fait bon aujourd'hui rester au coin du feu.

LES INCENDIES DANS LES THEATRES

La mairie de Saint-Etienne communique la note suivante: En présence des incendies fréquents des théâtres et afin de rassurer la population de Saint-Etienne, je vous serais reconte-

naisant de porter à la connaissance du public que, depuis quelques temps, l'administration municipale s'est préoccupée de cette question.

Les couloirs et les escaliers qui étaient éclairés au gaz, le sont maintenant au moyen de lampes Carcel, de sorte que, s'il arrivait un incendie et que l'on fut obligé de fermer tous les compteurs, l'éclairage serait suffisant pour permettre aux spectateurs de sortir sans encombrement.

Les habitués des stalles, parquets et baïoires (numéros impairs) peuvent sortir par un escalier de dégagement qui se trouve dans le couloir, en face des baïoires et qui aboutit dans la cuisine du café Barbier (côté sud du théâtre).

Les spectateurs des loges et premières pourront descendre par le grand escalier et par l'escalier qui dessert les secondes.

Les stalles, parquets et baïoires (numéros pairs) par un escalier qui aboutit au côté nord du théâtre, ce qui fait quatre sorties en comptant celle des artistes (côté ouest).

Toutes ces portes sont ouvertes au public à la fin du spectacle et des employés spéciaux sont autorisés à les ouvrir dans le cas d'accidents graves.

La surveillance la plus active existe aussi bien de la part des postes de pompiers que des employés et machinistes du théâtre, qui méritent à tous égards des éloges sans réserve.

Le maire, Ladjoint, A. DARD, JAMIN.

Ces mesures de précaution, si utiles dans les théâtres, le sont encore plus ici, étant donné que la nature des matériaux employés à la construction du théâtre.

Personne, à Saint-Etienne, n'ignore que notre salle de spectacle est intériorément construite en bois, malgré ses vastes dimensions, d'où il résulte qu'en cas d'incendie, la conflagration serait aussi spontanée que terrible.

C'est pourquoi nous pensons, ainsi qu'un de nos confrères de la localité, que les mesures prises laissent à désirer.

En effet, il suffirait, (ce qui peut arriver) qu'un des employés préposés à la garde de ces ouvertures spéciales, fut absent de son poste, pour qu'un cas d'incendie il en résulte les plus terribles conséquences.

Il nous semble qu'il y aurait possibilité de rendre nulle cette mauvaise chance en ouvrant ces portes de dégagement dès l'instant où les bureaux seraient eux mêmes ouverts au public, quitte à faire veiller sur ces dégagements par des agents de la police municipale, voire par des factionnaires militaires.

Il y aurait là un surcroît de dépenses pour la direction du théâtre, mais la municipalité-dit-elle les prendra à sa charge, la sécurité du public en impose à notre avis, l'obligation immédiate.

ISERE

REPRESENTATION AU BENEFICE DES PAUVRES. Grenoble. — La représentation annuelle donnée au bénéfice des indigents, aura lieu le mercredi, 14 décembre, au théâtre de notre ville.

On jouera le Feu au Couvent et le Pré-aux-Clercs.

LA NEIGE. Depuis hier soir la neige tombe à gros flocons.

Nos campagnes et les montagnes environnantes en sont couvertes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. M. Chancel est poursuivi par le Parquet de Saint-Marcellin pour tentative d'extorsion de fonds, à l'aide de menaces envers M. Saint-Romme, député de l'Isère.

L'affaire viendra devant le tribunal correctionnel de Saint-Marcellin, le vendredi, 16 décembre.

M. Chancel est un ancien détenu politique qui a écrit quelques brochures contre la famille Saint-Romme et, notamment, contre le père du député actuel.

Si-Marcellin. — Jeudi dernier un incendie s'est déclaré à St-Clair-sur-Galouze dans un bâtiment servant de maison d'habitation et de forge, appartenant à M. Trudet, marchand-ferrant.

Les flammes, activées par un vent violent, n'ont pas tardé à envahir tout le bâtiment qui a été détruit.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à 2,300 fr.

SAONE-ET-LOIRE

ACCIDENT. Mâcon. — Le nommé Benoit Patru, forgeron, demeurant à Autun, s'est écrasé deux doigts de la main droite en empilant des tôles.

INCENDIE. Un incendie qui aurait pu prendre des proportions sérieuses, a éclaté cette nuit à onze heures et demie dans les caves de M. Jeandet aîné, négociant, rue du Pont, 1.

Aussitôt l'alarme donnée, les secours arrivèrent de toutes parts et furent en peu de temps organisés.

Deux pompes mises en batterie conjurèrent aussitôt les flammes et furent au bout de deux heures complètement maîtresses de cet incendie.

Les pertes couvertes par une assurance sont purement matérielles.

DERNIERE HEURE

Elections municipales de Paris

Paris, 11 décembre.

Voici le résultat des élections municipales: 6<sup>e</sup> arrondissement (Mormann). MM. Robinet, dr., un républ. (élu) 1152 Antonin Levrier, socialiste 753 Georges Chaubin, bonapart. 478

7<sup>e</sup> Arrondissement (Caillou). MM. Marius Poulet, rad. (élu).... 2107 Sauton, cléricat, rad. .... 1507

12<sup>e</sup> arrondissement (Bercy). MM. Lyon-Allemand, rad. (élu).. 631 Viguier, réd. Progrès..... 395

17<sup>e</sup> arrondissement (Epinettes). MM. Payne, rad, soc. .... 1007 Jaclard..... 370 Desmoulines, cand. ouv..... 1181 Capdevielle, rad..... 257 (Ballottage)

17<sup>e</sup> Arrondissement (Termes). MM. Level, radical..... (élu) 1453 Ravenez, cléricat..... 806

19<sup>e</sup> arrondissement (Villette). MM. Guichard, radical social.... 1430 Ganivet, radical social..... 1228 Remond, cléricat..... 1003 Desmarais, candidat ouvrier 311 (Ballottage).

BULLEIN OUVRIER

Avis aux menuisiers. — Toute la corporation est invitée à une réunion privée qui aura lieu mercredi 14 courant, à 8 heures du soir chez le citoyen Célière, rue Sainte-Elisabeth, 108.

Tous les travailleurs soucieux de leurs intérêts ne manqueraient pas d'assister à cette réunion; nos conseillers prudhommes sont instamment priés d'y être présents.

Ceux qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre en trouveront à la porte.

Nota. — La commission prévient la corporation que le sieur Fabre, n'a pas adhéré aux réclamations faites par ses ouvriers. FAVRICHON.

Tannerie et Corroierie lyonnaises. — Citoyens, les capitalistes ne se contentent plus de nier leur erreur, ils essayent encore de salir ceux qui ont fait leur devoir en défendant la cause sacrée de la corporation. Ils croient qu'une année de cette lutte inégale du travail contre le capital a suffi à abattre notre courage; ils voudraient tomber ce formidable rempart ébranlé par des moyens que nous ne nous permettrons pas de qualifier, ils sont trop petits et trop bas.

Où, citoyens, ce n'est pas assez pour eux qu'avoir compromis l'avenir de la corporation, ils voudraient couvrir de honte ses mandataires.

Vous ne serez pas dupes de cette odieuse comédie, vous continuerez à soutenir les hommes de cœur et à condamner ceux qui qui trahit la cause prolétarienne, en compromettant la continuation de la grève de la maison Ulmo pour les ouvriers corroyeurs (veau ciré).

Pour la Commission de la grève. TABARD et MOUSSIER.

Feuilleton du REVEL LYONNAIS

72

PAS-DE-CHANCE

Histoire d'un Enfant perdu

(Suite)

— Il n'a pas de preuves! — Soit, mais quand on raconte une histoire invraisemblable, il y a toujours beaucoup de gens qui la croient. Le baron haussa les épaules.

— Eh bien! quand on la croirait... fit-il. — On est mal disposé pour monsieur le baron dans le pays, poursuivit Michel.

— Cela m'est bien égal. — On dit que monsieur le baron est dur au monde.

— Je le serai plus encore, fit le baron avec colère. Michel se mit à rire.

— Monsieur le baron n'est pas raisonnable, dit-il. Cet homme exerçait un tel empire sur son maître, que ce dernier lui dit, avec un accent de soumission:

— Voyons, parle, explique-toi... — Monsieur le baron permet-il que je sois franc?

— Oui. — Que je lui dise la vérité tout entière? — Oui.

— Eh bien, reprit Michel, je crois qu'un orage gronde sur nous à l'horizon.

**Crédit Général Français**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital: 120 millions  
16, rue Le Pelletier, 16 - PARIS  
Vente de 11.500 Actions  
DE LA  
**COMPAGNIE GÉNÉRALE**  
FRANÇAISE ET CONTINENTALE  
**d'Éclairage**  
Société anonyme au capital de 20 millions  
divisée en 40.000 Actions de 500 fr. chacune  
Ces Actions sont libérées de 250 francs  
et au porteur

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
MM.  
CAILLETET, maître de forges, à Châtillon-sur-Seine;  
GUERMONPREZ, directeur général de la Société du Gaz de Wazemmes, à Lille;  
Baron LEONINO, propriétaire à Paris;  
OPELHEIM, banquier, administrateur délégué de la Compagnie du Gaz de Bordeaux;  
ROMBERG, administrateur du Gaz de Bordeaux, administrateur de la Compagnie générale pour le chauffage et l'éclairage au gaz, à Bruxelles;  
SOMZÉE, ingénieur, inspecteur général des usines à gaz de la ville de Bruxelles, vice-président de la commission belge à l'Exposition internationale d'électricité.

Directeur général: M. DELEURY, ancien régisseur de la Compagnie Parisienne du Gaz, ancien directeur du Gaz de Versailles.

Le programme de la Compagnie consiste à créer des usines à gaz dans les grandes villes, à soumissionner le renouvellement de concessions arrivées à échéance, à acheter des usines à gaz déjà existantes, et enfin, s'intéresser aux valeurs de gaz et à tous autres modes d'éclairage.  
La Compagnie a déjà employé une partie de son capital à l'acquisition du **Gaz de Moscou**, qui est en plein rapport et dont le développement est constant.

On peut évaluer le bénéfice de la Compagnie pour cet exercice à 7 1/2 % du capital versé.  
Ces actions sont inscrites à la Cote officielle de la Bourse de Paris.  
**LE PRIX DE VENTE EST FIXÉ À 600 FRANCS**  
(250 fr. versés)  
SOIT 350 FR. NETS À PAYER, COMME SUIVIT:  
50 fr. en faisant la demande,  
100 » au 1<sup>er</sup> février,  
100 » au 1<sup>er</sup> mars,  
100 » au 1<sup>er</sup> avril.  
350 fr.

Une bonification de 3 francs sera faite sur tout achat qui sera entièrement soldé en faisant la demande.

On peut adresser les demandes d'Actions  
Dès à présent et jusqu'au

**LUNDI 19 DÉCEMBRE**  
À PARIS:  
Au **Crédit Général Français**,  
16, rue Le Pelletier, et à son bureau auxiliaire, rue de Rivoli, 63.

EN PROVINCE:  
A toutes les succursales du **Crédit Général Français** et chez tous ses correspondants.

À LYON:  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville;  
Bureaux auxiliaires: A, 159, boulevard de la Croix-Rousse; B, place du Pont, 3, à la Guillotière; C, place de la Pyramide, à Vaise.

**AU REMONTOIR**  
Horlogerie de confiance  
Aug. DESPORTES  
14, Quai de Vaise, Lyon

Nettoyage de montre..... 2 fr. 50  
Grand ressort de Genève..... 2 fr.  
Réveil, depuis..... 6 fr. 50  
Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.  
Tout est garanti

**UNE LACUNE COMBLÉE**

Parmi les personnes affaiblies par l'âge, par la maladie, par le travail ou par toutes autres causes débilitantes, il en est peu qui n'aient pu faire usage du quinquina associé à un ou plusieurs médicaments qui au lieu de corroborer les propriétés toniques, fébrifuges, anti-périodiques et reconstituants qu'il possède, lui font perdre, à l'état de combinaisons mal entendues, le peu de fruit qu'on a déjà beaucoup de peine à retirer de son emploi isolé. Combien de médecins, en effet, ont été forcés de le proscrire à leurs malades, à cause des crampes d'estomac, des éblouissements et des bourdonnements d'oreille que provoque son extrême amertume; combien de gens, confiants dans les propriétés citées plus haut, après avoir absorbé ce remède sous toutes les formes (vin, pilules, sirop, etc.) se sont trouvés tout étonnés d'arriver, au bout d'un certain temps, à un résultat inverse de celui qu'ils attendaient. On dirait véritablement que la nature, en donnant le quinquina d'une saveur qui le fait rejeter des estomacs les moins rebelles, n'a voulu nous relâcher d'une main ce qu'elle nous avait donné de l'autre.

En raison des inconvénients que nous venons de signaler, et d'après les indications du quinquina sur l'état de santé, nous avons fait le suivant: nous avons associé au quinquina un médicament qui agit comme un véritable reconstituant de l'estomac, et qui, par sa saveur agréable, empêche le quinquina d'être rejeté par l'estomac. Ce médicament est le **Sirop de M. Léon**, qui agit comme un véritable reconstituant de l'estomac, et qui, par sa saveur agréable, empêche le quinquina d'être rejeté par l'estomac.

C'est ce quinquina associé au **Sirop de M. Léon**, qui agit comme un véritable reconstituant de l'estomac, et qui, par sa saveur agréable, empêche le quinquina d'être rejeté par l'estomac. Ce médicament est le **Sirop de M. Léon**, qui agit comme un véritable reconstituant de l'estomac, et qui, par sa saveur agréable, empêche le quinquina d'être rejeté par l'estomac.

Ces moyens, il les a trouvés dans la diastase unie aux principes aromatiques du café, du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange. Ces substances, ajoutées dans les proportions les plus heureuses au vin qui porte son nom, ont permis à M. Bertrand de réaliser pour le quinquina l'idéal rêvé par le médecin: en faire supporter sans fatigue ce précieux produit, sans nuire à ses propriétés médicamenteuses, aider la salive par la diastase à la digestion complète du pain et des matières amyloïdes offrir enfin au malade une délicieuse boisson qui vient justifier cette maxime d'Hippocrate qui a pris pour devise: «Celui-là seul atteint la perfection qui joint l'utile à l'agréable.»

Le **VIN BERTRAND** se trouve chez son inventeur, **rue Confort, 12, à Lyon**, et dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

**BANQUE GÉNÉRALE DE LYON**  
8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10  
Succursales  
A PARIS, A GRENOBLE ET AU PUY  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2,500,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes:  
A vue..... 3 0/0  
A 6 mois..... 4 1/2 0/0  
A 1 an et au-dessus, 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

**COMBIEN DE PERSONNES**  
souffrent de la poitrine faite de soi? Nous recommandons le nouveau traitement d'un des plus célèbres spécialistes de France, M. DIDIER, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 57; les bronchites, catarrhes, asthmes, la phthisie, sont soulagés, et, à la fois diminués, les sueurs cessent, l'appétit, les forces, la santé reviennent. L'abbé de 11 à 14 h., et par correspondance

**Huitième Année**

**LE COURRIER DU COMMERCE**  
Journal des Halles & Marchés  
Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Laines et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

**LE COURRIER DU COMMERCE**  
Paraissant à Lyon

Le Jeudi et le Dimanche  
Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du **Courrier du Commerce** sont puisées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

**GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE**

journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.  
Prix: 8 francs par an

**SOCIÉTÉ STÉPHANOISE**  
DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS  
ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS  
St-Etienne, rue de Foy, 3  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bords à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur dépôt de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.  
Service spécial pour la Caisse de Report.

**HERNIES**  
Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés LAURENT PUY, Bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon

**L'ÉCHO VINICOLE**  
Organs de la production et du commerce des Vins

PARAISANT À LYON, LE DIMANCHE  
Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.

Prix de l'abonnement: 10 fr. par an.  
Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2, à Lyon.

**Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lantornes.**

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP  
Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 8.

Etudes de Me REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, successeur de Me Ruchon, et de Me BAUD, notaire à Lyon, place des Squares, 2.

**VENTE**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
d'un Fonds de Commerce

**MÉCANICIEN**  
Sis à Lyon  
Rue de Marseille, 28

Dépendant de la communauté d'entre M. Rémy - Adolphe Henry et sa veuve née Claudine Kayser.

Audition le mercredi 21 décembre 1884, à midi, en la Chambre des Auditions des Notaires de Lyon, avenue de l'Archevêché, 2.

Mise à Prix: 15,000 fr.  
Pour les renseignements, s'adresser à Me Reverdy, avoué poursuivant; à Me Mauvernay, notaire, en l'étude duquel est déposé le cahier des charges de la présente vente.  
Signé: E. REVERDY.

**ÉTRENNES**

A l'occasion du Premier de l'An, M. Antoine DESVIGNES, propriétaire des Magasins d'Horlogerie et de Bijouterie **A la Poêle aux Enfants d'Or**, cours de Broches, 15, met en vente, à des prix inconnus jusqu'à ce jour, un choix considérable de Montres, Remontoirs, Pendules, Réveil-Matins, Chaines, Bagues, Bracelets, Objets d'art, etc., etc. Ces prix ne seront maintenus que jusqu'au 31 décembre 1884.

**Timbre-Caoutchouc**  
ANCIENNE MAISON LEFÈVRE  
144, Boulevard de la Croix-Rousse, 144  
C. THIVOLLET Successeur  
Lyon - 87, Cours de la Liberté - Lyon

**UN JEUNE HOMME**  
Offre ses soirées à partir de 8 heures pour travaux de comptabilité  
S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 3367.

SANS INJECTIONS NI MERCURE  
Dr PHILON, guérit rapidement  
**MALADIES SECRETES**  
Consultations tous les jours,  
de 3 à 5 h.; gratuites de 5 à 7 h.  
Rue Cuvier, 15, Lyon  
CORRESPONDANCES

ON DEMANDE à louer appartement de quatre pièces bien aérées, à prendre en juin 1885, de Bellecour aux Terreaux, 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> étage.  
Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2367.

**PILULES DE FAMILLE**  
purgatives, dépuratives, antibilieuses, antiglaucuses et décongestionnantes. Purgatif sans rival, une ou deux en mangeant. Prix: 3 fr. et 2 fr. — Pharmacie Baraja, cours Lafayette, 115, Lyon.

ME HORMANN Avenir par les cartes, r. Vanban, 54

**L'ANÉMIE**

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des affections qui préoccupent le plus le médecin: elle est la cause médiate ou immédiate, de la plupart des malaises, des troubles fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'anémie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle, plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquelles globules sont précisément l'élément vivifiant de ce fluide; en sorte que la quantité d'eau argente dans le sang à mesure que les globules rouges y diminuent, et que le liquid réparateur, perdant toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes qu'une lymphée stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral et Gavarret, qu'une faible diminution des globules rouges du sang n'est pas compatible avec l'état de santé, au moins présent et apparent; mais il y a des lors tendance à la chlorose (pâles couleurs); la résistance vitale est sensiblement affaiblie, et on constate bientôt un affaiblissement, soit général, soit local, de l'organisme. Il n'y a pas encore de maladie proprement dite, mais une prédisposition à l'influence de toutes les causes morbides extérieures qui nous environnent sans cesse. C'est ainsi que la phthisie la plus souvent pour cause originelle un état anémique plus ou moins marqué, auquel on a d'abord prêté d'autant moins d'attention qu'il s'est lié à une période pendant laquelle une certaine dépression des forces s'observe sans causer d'étonnement, la période de la croissance. Il est d'ailleurs d'autant plus difficile, pendant cette période, de constater l'anémie (elle existe le plus ordinairement), qu'elle n'est pas un obstacle à la croissance, l'enfant grandit, se développe d'une manière en apparence normale, et les malaises, l'abattement, la prostration qu'il éprouve peuvent trouver une explication suffisante soit dans l'application et l'assiduité aux études qu'il poursuit d'ordinaire à cet âge. Mais si la croissance s'effectue les organes se développent à la façon de ces plantes étioilées qui, venues sous un épais ombrage impenétrable aux rayons du soleil, se sont élevées sans prendre ni forces ni consistances, et déperissent bientôt au moment où elles devraient se couvrir de fleurs et de fruits.

On reconnaît généralement l'anémie à la pâleur des téguments, à la décoloration des lèvres et des ongles, l'essoufflement, aux névralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspepsie, au manque d'appétit, aux palpitations, à la syncope et au bruit du souffle des vaisseaux du cou; mais souvent tous ces indices manquent, et alors la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle fait à l'état latent de rapides progrès, jusqu'à devenir promptement incurable. Elle entraîne de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'incapacité aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, une diminution no-

table de la mémoire, des rêves, des cauchemars, du délire et de l'hallucination. Elle précède et accompagne la chorée ou danse de St-Guy, l'hystérie, la plupart des névroses, et surtout le choléra. Chez un grand nombre d'enfants et de jeunes personnes, mêmes adultes de constitution délicate, elle provoque une toux opiniâtre, rarement respiratoire, mais par une débilité de ces organes résultant d'un appauvrissement du sang; aussi cette toux résiste-t-elle aux meilleurs pectoraux.

Si l'anémie affecte plus particulièrement les enfants et les jeunes personnes, aucun âge n'est à l'abri de son atteinte: les adolescents les adultes, les convalescents, les vieillards y sont sujets; aussi est-ce rendre service à tous que de signaler une préparation d'une efficacité vraiment remarquable, l'Élixir anti-anémique de St-Antoine.

C'est le réparateur par excellence: il régénère le sang, développe les globes rouges, reconstitue les forces assimilatrices et donne à tout l'organisme la résistance vitale, grâce à laquelle il peut échapper aux influences morbides extérieures. Particulièrement recommandé aux jeunes filles, il favorise chez elle le travail de la nature et fait disparaître tous les malaises d'une période ordinairement pénible; il supprime toute propension à la chlorose et fait circuler dans les veines un sang riche et vermeil. Les jeunes femmes trouvent dans cet Elixir un puissant cordial, qui facilite singulièrement leur nouvel état. Un peu plus tard, il sera pour elles un utile adjuvant de la grossesse, puisqu'il fournit directement la substance nécessaire au développement de l'enfant dans le sein de sa mère, en même temps qu'il répare chez celle-ci la fatigue de la gestation, et qu'il s'oppose aux troubles de la digestion si fréquents dans cet état. Pendant l'allaitement, il infuse dans le lait le principe d'une alimentation généreuse et abondante, par cela même qu'il purifie et enrichit le sang de la mère. Les convalescents, quelle que soit d'ailleurs la vigueur antérieure de leur constitution, y trouvent un bienfait auxiliaire, à l'aide duquel ils repèrent promptement les pertes de substances et d'énergie vitale subies par le fait de la maladie; il rend aux vieillards un service du même genre, et entretient chez eux la vigueur de l'âge mûr. Chez les femmes parvenues à l'âge critique, il supprime tous les malaises qui sont le cortège habituel de cette difficile et dangereuse période, pendant laquelle il est essentiel de conserver au sang sa richesse normale, et à toute l'économie une grande énergie vitale. Chez tous, l'Élixir anti-anémique fait disparaître les troubles intestinaux, la constipation, les irritations d'entrailles, l'obésité, le lymphatisme, la toux provoquée par un appauvrissement du sang, etc. Par son action tonique, il est un précieux fébrifuge et un puissant préservatif en temps d'épidémie.  
Dr T. A.

**DÉPÔT PRINCIPAL: à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON**  
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

**L'AVENIR DES FAMILLES**

Société mutuelle d'Assurances  
pour la reconstitution des Capitaux  
Siège Social:  
Rue de la République, 61 - LYON

**LISTE DES CENT NUMÉROS** ayant droit au remboursement de Cent francs par suite de la répartition du 14 octobre 1881, faite en présence des intéressés.

5	15.065	30.125	45.185	60.245
758	15.818	30.878	45.938	60.998
1.511	16.571	31.631	46.691	61.751
2.264	17.324	32.384	47.444	62.504
3.017	18.077	33.137	48.197	63.257
3.770	18.830	33.890	48.950	64.010
4.523	19.583	34.643	49.703	64.763
5.276	20.336	35.396	50.456	65.516
6.029	21.089	36.149	51.209	66.269
6.782	21.842	36.902	51.962	67.022
7.535	22.595	37.655	52.715	67.775
8.288	23.348	38.408	53.468	68.528
9.041	24.101	39.161	54.221	69.281
9.794	24.854	39.914	54.974	70.034
10.547	25.607	40.667	55.727	70.787
11.300	26.360	41.420	56.480	71.540
12.053	27.113	42.173	57.233	72.293
12.806	27.866	42.926	57.986	73.046
13.559	28.619	43.679	58.739	73.799
14.312	29.372	44.432	59.492	74.552

Toutes les sommes versées à la Société à titre de primes sont remboursées au moins vingt fois aux souscripteurs.

A la répartition ci-dessus plusieurs porteurs de Polices qui n'avaient encore versé qu'une seule prime de un franc ont eu la chance de recevoir cent francs plus neuf cents francs de titres libérés.

Les répartitions ont lieu tous les trois mois; la prochaine aura lieu en janvier 1882.  
Une souscription de un franc par mois payable pendant six mois au plus, assure le remboursement d'un capital de mille francs.  
Une souscription de cinq francs par mois payable également pendant six mois seulement, donne droit, au choix du souscripteur, à cinq mille francs de titres de la Société ou à trois mille francs, plus une obligation Ville de Lyon concourant à tous les lots y compris celui de cent mille francs.  
Tous les titres émis par la Société sont garantis par un dépôt de rentes françaises ou de valeurs prescrites par le décret du 22 janvier 1863.

LYON - 82, Avenue de Saxe et 25, Rue Cuvier - LYON  
(PRÈS DU COURS MORAND)  
**GRANDE PHARMACIE DES BROTTTEAUX**  
Préparation spéciale et en grand de tous les Vins de Quinquina au Bordeaux, Madère, Malaga, Frontignan, etc.  
Très bon vin de quina à 2 fr. le litre.  
Vin de quina au malaga, supérieur, 3 fr. le litre.  
Vin de quina au malaga, extra, 4 fr. 50 c. le litre.  
Ce vin se vend aussi par demi-litre et au verre.  
Sirop d'écorce d'orange amère, 3 20 le litre et 1 75 le 1/2 litre.  
Sirop de gentiane, 3 20 le litre et 1 75 le 1/2 litre.  
Sirop de salsepareille composé du codex, 5 fr. lit., 2 75 le 1/2 l.  
Sirop de mou-de-veau, 3 20 le litre et 1 75 le 1/2 litre.  
Sirop de Chicorée composé, 4 25 le litre et 2 25 le 1/2 litre.  
Sirop de bourgeon de sapin, 4 fr. le litre et 2 fr. le 1/2 litre.  
Sirop de baume de Tolu, 4 fr. le litre et 2 fr. le 1/2 litre.  
Ces sirops se vendent aussi par topettes et demi-topettes.  
EXÉCUTION TRÈS SÉVÈRE DES ORDONNANCES DE MM. LES MÉDECINS À DES PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS  
Remise de 10, 15 et 20 pour cent sur les spécialités  
Un Prix-Courant, accompagné d'un Petit Manuel ou Guide d'hygiène, est offert gratuitement à toute personne qui en fait la demande, même sans acheter.

**LEÇONS**  
d'Italien, d'Allemand, et d'Espagnol  
Prix modérés. — S'adresser à l'Agence Fournier, rue Confort, n° 14, sous le n° 1216.

**AU GRAND BON MARCHÉ**  
18, Rue de la Barre (en face le pont de la Guillotière)  
La plus importante Maison de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS  
Pour hommes et jeunes gens, PARDESSUS DOUBLE FACE, belle ratine, 17 fr.

**MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE DE PARIS**  
Succursale à LYON, rue Saint-Pierre, 25  
PRÈS DES TERREAUX  
**HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES JEUNES GENS & ENFANTS**

Tony Loup